

UNE AIDE FINANCIÈRE
DE 200 € PAR MOIS



LYCÉENS, APPRENTIS,

vous allez obtenir votre CAP, bac pro,
bac technologique, brevet professionnel



Vous
recherchez
votre
premier
emploi

arpe

Vous êtes boursier,
vous êtes apprenti
et disposez
de faibles ressources



Vous pouvez bénéficier
d'une aide pour la recherche
de votre premier emploi
pendant **4 mois**

MODE D'EMPLOI POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE

à partir du 12 juillet après obtention de votre diplôme

1



Remplissez le formulaire
de demande en ligne sur
education.gouv.fr/arpe

2



Le formulaire vous
sera renvoyé par mail

3



Imprimez
le formulaire
et signez-le

4

Envoyez par courrier
à l'adresse indiquée
sur le formulaire de
demande imprimé
les pièces suivantes :



le formulaire
de demande



votre relevé
de notes
de l'examen⁽¹⁾



votre attestation de bourse⁽²⁾
ou l'avis d'impôt 2016
si vous êtes apprenti



une copie
de votre pièce
d'identité

(1) Pièces fournies par votre centre d'examen, (2) par votre établissement

Plus d'infos : **education.gouv.fr/arpe**